

Mot de la mairesse - Faits saillants du rapport financier 2024

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, ainsi que ceux du rapport de l'auditeur externe indépendant.

D'entrée de jeu, je tiens aussi à souligner toute la transparence des démarches entourant la production du rapport financier 2024: celui-ci et les précédents, y compris l'opinion de l'auditeur indépendant, sont rendus publics afin que nos citoyens puissent constater la solidité de la situation financière de notre Ville, ce que je vous invite à faire.

L'année 2024 a été empreinte d'une gestion et d'une administration rigoureuses et responsables de vos finances publiques. Grâce à la discipline des élus du conseil municipal, à la collaboration de toutes nos équipes municipales et malgré les besoins importants en investissements stratégiques ou encore les imprévus climatiques qui ont affecté la production hydroélectrique, nous avons enregistré un excédent de fonctionnement net de 22,2 M\$. Celui-ci représente 5,06 % du budget de 2024. Ce résultat positif témoigne du changement de culture financière mis en place depuis 2020. Il a permis non seulement de maintenir les services à la population, mais aussi de rembourser une partie de la dette et de renflouer nos réserves financières et fonds réservés, notamment celle pour les dépenses fluctuantes et les changements climatiques, celui pour le logement social et celle dédiée au patrimoine bâti. Nos réserves et fonds réservés dépassent désormais les 41 M\$. Ces gestes assurent une plus grande agilité pour l'avenir, de même qu'une gestion de risques plus prudente et alignée avec nos enjeux.

La diminution drastique des dépenses constatées à taxer ou à pourvoir est une des preuves les plus probantes de cette discipline financière, se chiffrant à 51,2 M\$ en 2024, en baisse de presque 35 M\$ depuis 2021 (85,5 M\$). Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir dépassaient les 129 M\$ en 2017. Le report de taxation dans le futur pour éponger des dépenses courantes est un outil fiscal qui doit être utilisé uniquement lors de situations exceptionnelles.

Face à des besoins sans cesse croissants, des investissements importants totalisant près de 146,5 M\$ ont également été réalisés au cours de l'année. Plus de 83 % de ceux-ci l'ont été pour le maintien de nos infrastructures, de nos bâtiments et de nos équipements municipaux, tels que l'usine d'épuration de la Baie (6,5 M\$ en 2024, total 35 M\$) et l'usine de filtration Arvida (total 20 M\$). Quant au développement, des projets majeurs tels que le centre de tri (23 M\$ en 2024, total 56 M\$), l'aérogare (3,9 M\$ en 2024, total 29 M\$), le stade Richard-Desmeules (total 8 M\$) et la décontamination de la zone ferroviaire (total 12 M\$) ont pu être avancés ou complétés en conservant une saine gestion budgétaire. Les dépenses en immobilisations payées au comptant ont quant à elles atteint un sommet à 12,9 M\$, notamment pour les travaux d'urgence sur la rue Vimy qui a permis d'économiser sur les frais de financements.

Au niveau de l'endettement net, celui-ci atteint maintenant 617,1 M\$. La municipalité est tout près de sa cible de 16 %, puisque le service de celle-ci représente 16,7 % des charges de fonctionnement en 2024. Plus de 97 % de notre endettement est désormais lié à des investissements en immobilisations et en infrastructures rattachés à des actifs, tels que les réseaux routiers, d'aqueduc et d'égouts, et presque plus à des dépenses courantes sans valeur à long terme. Ce ratio se situait à moins de 84 % en 2020. Notre administration a ainsi poursuivi ses efforts pour assurer une gestion prudente et durable des ressources collectives.

Ce rapport démontre que la Ville de Saguenay est dans une posture fort intéressante, lui permettant de répondre aux besoins actuels tout en se préparant aux défis de demain. Je remercie sincèrement tous les employés municipaux, les membres du conseil municipal et nos nombreux partenaires pour leur engagement envers notre communauté.

Il s'agit là de nombreuses démonstrations concrètes des orientations du plan stratégique de la Ville de Saguenay en matière de gouvernance. Celui-ci privilégie une gestion transparente, démocratique et respectueuse de la capacité de payer des citoyens, tout en affirmant le leadership régional de notre Ville.

Julie Dufour
Mairesse de Saguenay